

# INTEGRER LES APPORTS DE LA PEDAGOGIE DE CONTRAT A L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

La pédagogie de contrat peut être un outil efficace pour structurer des parcours diversifiés, voire individualisés.

Quelles conditions réunir, quels moyens se donner, pour mettre en application une pédagogie de contrat dans l'école de musique ?

*« Comme tous les élèves n'apprennent pas de la même façon, leur proposer à tous une seule et même manière d'apprendre, c'est en faire échouer certains lamentablement. »*

Antoine Prost, *Eloge des pédagogues*, 1985.

On peut se représenter l'enseignement spécialisé de la musique comme attentif à l'écoute des différences, du fait que l'essentiel des enseignements se déroule dans le tête-à-tête professeur/élève(s). Toutefois, la conception des cursus les plus souvent proposés amène chaque élève à être évalué selon une norme commune, définie ou sous-entendue par son cursus.

Le souhait actuel d'une diversification des publics de l'école de musique d'une part, ainsi que celui d'une plus grande transversalité des enseignements (voire des esthétiques) s'autre part suppose une diversification des cursus.

En fait, il s'agit moins de définir de « nouveaux » cursus, mais d'offrir à côté de ceux-ci, ou dans ceux-ci, des accompagnements spécifiques, sur une durée, un thème, un objet de travail ou de recherche, artistique ou technique, en passant un « contrat » avec un élève, ou un groupe, que celui-ci ou ceux-ci soient déjà inscrits dans l'établissement ou non.

Les professeurs sont alors appelés à passer d'un mode d'enseignement où ils *proposent* (un contenu, une progression...) à une fonction de *professionnel « ressource »*. Cette activité doit, à terme, être répertoriée comme telle dans la distribution de ses heures de travail dans l'établissement. Elle peut concerner tant des élèves déjà inscrits que des publics extérieurs.

**Premier point : une pédagogie de contrat en école de musique se définit comme une diversification possible de l'offre de formation, en permettant à la fois de s'adresser à des publics plus divers, et de varier, à l'intérieur d'un cursus donné, les modalités de travail et le face à face pédagogique habituel.**

**Ceci notamment, mais pas seulement, dans le cas où une plus grande transversalité entre les disciplines est recherchée et qu'il faille dépasser les cadres horaires et disciplinaires traditionnels.**

Par ailleurs, pour élaborer un contrat, il s'agit pour les enseignants de cerner les demandes des individus ou des groupes, et de l'amener ou de les amener, à la formuler en termes explicites :

par exemple, objet de la demande, durée du contrat d'aide, modalités du travail envisagé, objectifs d'apprentissage, modes d'évaluation partagée...

La phase d'élaboration du contrat doit permettre aux partenaires de cerner les intentions réelles sous la demande explicite, de s'entendre sur les moyens à mettre en œuvre, et de définir une durée.

**Deuxième point : une pédagogie de contrat en école de musique implique que l'enseignant devienne, pour ce type d'activités en tout cas, un médiateur (parfois à la croisée de diverses disciplines dans l'établissement, parfois hors les murs de l'établissement), ainsi qu'un professionnel capable de passer de son rôle traditionnel à celui de personne-ressource.**

**Il lui faut donc développer des compétences pour les diverses phases de la rencontre avec ses « partenaires », et les amener, avec son aide, à définir un « cahier des charges » pour chacune des parties : en fait, à rédiger le contrat.**

Selon la marche du travail, le contrat initial peut être amené à être refondé pour correspondre aux besoins découverts en cours de route. Un calendrier prévoyant la date de fin du contrat et ses modalités de conclusion doit toutefois être fixé.

**On voit ainsi, en une première approche, ce qu'implique pour un professeur la mise en œuvre de tels « contrats » :**

- un intérêt pour les pédagogies « diversifiées », lesquelles peuvent permettre à la fois des dispositifs pédagogiques plus variés pour les élèves inscrits dans les diverses disciplines ainsi que l'accès aux ressources de l'établissement à des publics plus divers
- un élargissement de ses missions et de ses rôles au sein du projet d'établissement (à service enseignant égal...)
- une capacité à diversifier les logiques du face-à-face pédagogique, et à devenir par moments « personne-ressource »
- une compétence à provoquer, accueillir et ensuite élaborer les « demandes », en analysant avec les personnes concernées leurs besoins et, le cas échéant, en leur permettant de préciser, voire de dépasser, la formulation initiale de leur demande
- une attention particulière aux processus d'évaluation partagée (entre formateurs et formés)
- une capacité à travailler en équipe avec d'autres personnes-ressources, dans ou hors de l'établissement

Pour aller plus loin, se documenter sur :

- la notion de *pédagogie de contrat* : apports de la recherche ; applications dans l'enseignement général et exemples d'applications en cours dans certains établissements d'enseignement spécialisé de la musique
- la pédagogie différenciée : pourquoi ? comment ?
- contrats non dits et routines d'enseignement/apprentissage : le contrat didactique et les *curricula* (tâches à faire par les élèves) *cachés* (non dits)

- Intérêts et limites de la pédagogie de contrats en écoles de musique
- Méthodologie du contrat et systèmes appropriés d'évaluation

#### Bibliographie partielle proposée à la lecture

- **Michel DEVELAY, *Donner du sens à l'école*, ESF 1996**
- **Philippe PERRENOUD, *La pédagogie à l'école des différences*, ESF, 1995**
- **Halina PRZESMYCKI, *La pédagogie de contrat*, Hachette éducation, 1994**
- **Numéros 4, 5 et 6/7 de la revue *Enseigner la Musique* (Cefedem RA/CNSMD de Lyon) (cf [www.cefedem-rhonealpes.org](http://www.cefedem-rhonealpes.org)). On y trouvera quelques comptes-rendus d'expérience.**
- Alain TOURAINE, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Fayard, 1997
- Albert JACQUARD, *Eloge de la différence*, Seuil, 1978
- Schéma d'orientation des établissements d'enseignement artistique spécialisé Musique, Danse, Théâtre, version 2006 (*voir service de la formation continue au Cefedem si vous ne le possédez pas*)